

APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE D'ARTISTE CENTRE D'ART MADELEINE LAMBERT, VÉNISSIEUX

Résidence de territoire 8^{ème} édition : avril-mai 2025

1/ PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE

Le Centre d'art Madeleine Lambert, Vénissieux, propose chaque année une résidence pour artiste plasticien·ne d'une durée de deux mois, en avril-mai. Les artistes sont nommé·es à l'issue d'un appel à candidatures et d'un jury. Dotée d'une rémunération et d'une bourse de production, cette résidence est à la fois une résidence de production et de territoire, car elle se veut tournée vers la ville, dans ses aspects sociaux, culturels, historiques, et ses habitants.

Une résidence de territoire et de production

La résidence d'artiste du Centre d'art Madeleine Lambert / Vénissieux s'inscrit dans la politique culturelle de la Ville, particulièrement active dans le domaine des arts plastiques.

Les attendus sont les suivants :

- la prise en compte du contexte territorial par l'artiste
- l'inscription « locale » des recherches artistiques menées durant la résidence
- la production de nouvelles œuvres
- la présence sur le territoire, comprenant des temps de rencontres et/ou d'ateliers avec des habitant·es
- une action d'éducation artistique et culturelle obligatoire et rémunérée à part (voir ci-dessous)

Action d'éducation artistique et culturelle :

Dans le cadre du label Cité Éducative et des parcours d'éducation artistique et culturelle à destination des enfants et jeunes du quartier des Minguettes, **une action spécifique devra être menée avec une école élémentaire et / ou un collège du secteur durant 15h au cours de la résidence.**

Selon le projet artistique, d'autres actions ponctuelles pourront être mises en place avec certains ateliers de pratiques artistiques amateurs, qui sont menés à l'année par le Centre d'art.

Ressources principales mises à disposition :

Cette résidence s'appuie sur les ressources, l'équipe et le réseau du Centre d'art et, selon les projets, d'autres services municipaux (espaces verts, ateliers techniques, archives, etc.) L'artiste sera accompagné par les équipes du Centre d'art de Vénissieux, avec leur connaissance du territoire et des partenaires, leur expertise dans le montage de projets et la production d'œuvres et une médiation adaptée. L'artiste pourra compter sur l'appui logistique, sur le matériel et l'outillage du Centre d'art.

Logement, espaces de travail :

L'artiste bénéficiera d'un logement mis à disposition par la Ville pour les résidents : un appartement T4 équipé et calme, proche des commerces et des transports en commun (tram, bus et métro) et parking.

Les espaces de travail supplémentaires sont à définir en fonction du projet et des mediums utilisés. Ils peuvent inclure le Centre d'art (espaces techniques), les Ateliers de pratiques amateurs (espaces d'ateliers avec four à céramique, presse de gravure, matériel de sérigraphie, etc.) et d'autres lieux en fonction des possibilités au moment de la résidence.

Rémunération, bourse de production et défraiement

Sommes versées à l'artiste :

- La rémunération de l'artiste en résidence (honoraires) sera de 1 500 € pour la totalité de la période.
- L'action d'éducation artistique et culturelle est rémunérée 750 € pour les 15h à effectuer.
- Une aide à la production de 1 500 € sera versée à l'artiste pour financer la ou les nouvelle(s) œuvre(s)
- Si le ou la résident-e habite en dehors de la Métropole de Lyon, ses trajets domicile-Vénissieux seront pris en charge, sur présentation des justificatifs de transports et dans la limite de 800 € maximum.

Frais restant à la charge de l'artiste :

- Les frais liés à la vie courante (nourriture, transports en commun durant la résidence, etc.)
- Les frais liés à des achats d'investissement (achats d'outils autres que ceux mis à sa disposition).

Nature des œuvres produites au cours de la résidence et restitution

- La forme et les productions attendues au cours de la résidence sont ouvertes, en fonction des pratiques des artistes, de leur projet et de la co-construction de la résidence avec les équipes, les partenaires et les publics associés.

- Toutes les formes de création sont envisageables et la diversité des mediums, des techniques et des sensibilités artistiques est bienvenue.

- L'intervention dans l'espace public est possible et encouragée, dans le contexte de cette résidence qui se veut proche de la vie quotidienne et reliée avec les habitants.

- La résidence ne fera pas automatiquement l'objet d'une exposition au Centre d'art, mais il sera convenu de donner une forme de restitution qui corresponde au projet et à définir avec l'artiste.

2/ MODALITÉS DE CANDIDATURE

NB. Ce projet s'adresse aux artistes plasticien·nes déjà engagés dans une démarche professionnelle.
L'artiste devra fournir une facture avec SIRET et numéro d'inscription MDA ou AGESEA.

Pièces à fournir par les artistes candidat·es :

- Un curriculum vitae
- Un dossier de présentation du travail artistique avec des visuels
- Une courte note d'intention, présentant la démarche de l'artiste pour cette résidence. Cette note n'est pas un projet élaboré et ne doit pas dépasser 1 500 signes espaces compris.
- Tout document jugé intéressant en vue de compléter le dossier de candidature, à l'exception d'œuvres originales.

Les candidatures doivent être envoyées **par mail** au Centre d'art Madeleine-Lambert, Vénissieux, à cette adresse : centredart@ville-venissieux.fr

Au plus tard le 23 juin 2024 à minuit (GMT+1)

Les pièces jointes volumineuses peuvent être envoyées à part (services de transferts de fichiers) en mentionnant svp cet envoi séparé dans votre mail de candidature afin que votre dossier soit complet.

Les candidatures hors délais ou incomplètes et les envois postaux ne seront pas étudiés.

Renseignements complémentaires :

04 72 21 44 25 / centredart@ville-venissieux.fr

Sélection des candidatures et jury

Les candidatures seront appréciées en fonction des critères suivants :

- Dossier artistique
- Expérience du ou de la candidat·e
- Originalité de la démarche artistique
- Lien possible avec le territoire et ses publics
- Faisabilité technique et organisationnelle

Jury :

Le comité de sélection des dossiers sera constitué d'élus de la ville de Vénissieux, du directeur et de la chargée d'action culturelle du Centre d'art et d'une ou plusieurs personnalités extérieures qualifiées dans le domaine des arts plastiques et de sa médiation.

3/ CALENDRIER

- Mai 2024 : diffusion de l'appel à candidatures
- dimanche 23 juin 2024 à minuit : clôture de l'appel
- fin juin 2024 : tenue du jury
- avril-mai 2025 : 2 mois de résidence d'artiste
- mai 2025 : RDV de restitution (à préciser en fonction du projet réalisé par l'artiste)

ANNEXE : CONTEXTE TERRITORIAL ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Historique de la ville

De « Véniciès » - son nom au Moyen-Age - jusqu'à Vénissieux, l'histoire de la ville, qui remonte à l'âge du bronze, est essentiellement agricole jusqu'à la fin du XIXème siècle. La période de la première guerre mondiale et de l'après-guerre a vu se développer une très forte industrialisation de la rive gauche du Rhône : à Vénissieux particulièrement avec l'installation de 23 hectares dédiés à la production des véhicules Berliet et la venue de nombreux migrants appelés à travailler dans les usines. La population croît rapidement et les premières cités ouvrières sont construites. La concentration des usines et de l'habitat sur un même territoire et le partage de mêmes activités favorisent la cohésion sociale de cette population ouvrière. La Maison du Peuple, qui abrite aujourd'hui entre autres le Théâtre et le Centre d'art Madeleine-Lambert, est inaugurée en 1935.

La seconde guerre mondiale marque la Ville par de nombreuses destructions et bombardements, des actes de sabotage et de résistance jusqu'à la libération de la Ville le 2 septembre 1944.

Entre 1944 et 1947 la reconstruction s'accompagne d'une importante restructuration urbaine. La population croît et le chantier de la construction de la ZUP des Minguettes s'ouvre sur 220 hectares en 1963. En septembre 1981 puis durant l'été 1983, des incidents se déroulent dans plusieurs quartiers de France (dont Les Minguettes), donnant les premiers signes des limites et dérives des quartiers de banlieue. Ces événements sont à l'origine de la Marche pour l'égalité et contre le racisme.

En 1991, le métro relie Vénissieux à l'hyper-centre de la Métropole. Les années 2000 sont marquées par l'arrivée du tramway, qui relie le plateau des Minguettes au reste de la ville et de l'agglomération lyonnaise.

Vénissieux comptait 66 000 habitants en 2020, c'est la 3e ville la plus peuplée de la Métropole de Lyon (après Lyon et Villeurbanne) et la 6e ville la plus peuplée de la Région Auvergne Rhône-Alpes. La démographie est en hausse constante d'environ 1 000 habitants par an depuis 2008. La population est à près de 50 % composée d'ouvriers ou d'employés, et près de 25% de sa population a moins de 15 ans.

Vénissieux est une ville qui revendique une assise populaire de son exécutif municipal. Michèle Picard est l'actuel Maire de la Ville, depuis 2009.

Les arts plastiques à Vénissieux :

La ville de Vénissieux, à travers son Centre d'art, porte une action diversifiée dans le domaine de l'art contemporain :

- Quatre expositions temporaires par an avec des artistes reconnus au plan national ou international. Ces expositions sont complétées par une programmation culturelle (conférences, projections, rencontres avec des artistes).
- Les ateliers de pratiques artistiques amateurs Henri-Matisse, animés par des artistes enseignants s'adressent à tous les âges et comptent plus de 240 adhérents à l'année. 14 ateliers pour les enfants de 6 à 11 ans, 1 atelier jeunes de 11 à 17 ans et 7 ateliers adultes, équipés pour la céramique, la sérigraphie, le dessin, la peinture, la sculpture et la gravure.
- Depuis les années 1970 la Ville constitue, conserve et diffuse une collection municipale d'art moderne et contemporain, qui comprend à ce jour 800 œuvres, dont une quarantaine est répartie dans l'espace public : fruit de plusieurs décennies de commandes publiques.
- Des actions de médiation sont menées par une équipe artistique professionnelle, au Centre d'art et sur l'ensemble du territoire, dans les établissements scolaires et lors d'évènements ponctuels.

Les résident-es des années précédentes :

2015 Bruce Clarke, 2016 Chourouk Hriech, 2018 Claire Georgina Daudin, 2019 Amélie Berrodier, 2021-22 Mathilde Caylou, 2023 Lidia Lelong, 2024 Guénaëlle de Carbonnières